

Compte rendu de la réunion du comité syndical du **Syndicat mixte La Montagne**

L'an deux mille vingt-six, le 28 janvier à 11 Heures 00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte La Montagne, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux des Cheyssades sous la présidence de M. Jean-Noël BRUGERON.

Nombre de membres : - En exercice : 15 - Présents : 8

Présents : Madame JOUBERT Raymonde, Messieurs ASTRUC Alain, GRAS Denis, BRUGERON Jean-Noël, POULALION Jérôme, TUFFERY Emmanuel, SOULIER Alain, VANEL Jean-Paul.

Excusés : Madame HUGON Christine, Messieurs MALHERBE Eric, SOULIER Samuel, PIGNIDE Thomas, THEROND Michel, GUENNOU Alain, ROUQUET Joël.

Monsieur Jean-Noël BRUGERON ouvre la séance.

Orientations budgétaires 2026 :

Le Président présente les orientations budgétaires pour 2026 (voir fichier joint).

Après débat au sein du comité syndical, ces orientations budgétaires permettront de préparer le budget primitif.

Taux avancement de grade 2026 :

Le président présente le tableau des taux d'avancement de grade pour 2026 (voir fichier joint).

Le comité syndical approuve à l'unanimité le tableau présenté.

Adhésion à la convention du CDG48 pour Conseil et Ingénierie en Prévention :

Le Président présente la convention (voir fichier joint) proposée par le CDG48 pour adhérer au service Conseil et Ingénierie en Prévention.

Le Comité Syndical décide d'adhérer au service du CDG48 pour le service de Conseil et Ingénierie en Prévention du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028 et donne pouvoir au Président pour signer la convention d'adhésion.

Fin de la réunion.

Le Président,
Jean-Noël BRUGERON